

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20160622_DL_01

OBJET : Convention
relative à
l'accompagnement au
déploiement de la solution
COMEDDEC

Date de convocation :
31 mai 2016

Date de séance:
22 juin 2016

Date d'affichage :
18 juillet 2016

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 6

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille seize, le vingt-deux juin à 17h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET

Étaient présents : Ernest CANDELA, Jean-Claude LECLABART, Philippe COCQ et James HECQUET

Florence RODINGER a donné son pouvoir à Ernest CANDELA

Secrétaire de séance : Philippe COCQ

LE BUREAU

- Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 1^{er} juillet 2015 portant sur les délégations du Bureau ;
- Vu la Convention relative à l'accompagnement au déploiement de la solution COMEDDEC (communication électronique de données d'état civil) ;

Considérant l'intérêt pour le syndicat mixte d'agir en tant que partenaire de mutualisation pour le déploiement de ce dispositif dans les communes de son périmètre d'intervention,

DELIBERE

ARTICLE 1 – La convention avec le Ministère de la Justice et l'Agence Nationale des titres sécurisés (ANTS) relative à l'accompagnement au déploiement de la solution COMEDDEC est approuvée.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer la convention et toutes les pièces s'y rapportant.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.